

LES NOUVELLES AMÉNITÉS PALUSTRES

ou les perceptions et les représentations des marais de Brouage

par Emmanuelle Lambrey

Ce texte préfigure celui qui sera proposé pour la publication des actes du colloque «Zones littorales et anthropisation : gestion et nuisances» ayant lieu à La Rochelle du 4 au 6 juillet 2000. En respect des instructions données aux auteurs, il s'organise selon le plan d'une publication scientifique classique où apparaissent les trois chapitres spécifiques suivants : «matériels et méthode», «résultats» et «discussion».

LES MARAIS portaient en eux le malheur et la désolation, ils renvoient aujourd'hui une certaine image du bonheur. Des marécages dangereux aux paradis mi-terrestres mi-aquatiques, ils ont trouvé grâce aux yeux d'un public touché par la sensibilité naturaliste à l'égard des milieux humides. Initiés par les protecteurs de la nature, leurs paysages sont désormais en cours d'invention sous le regard des citadins qui choisissent ces territoires comme cadre de vie et destination touristique.

L'anthropisation des marais est séculaire : elle remonte aux temps où les hommes ont investi ces lieux à des fins productives (saliculture, maraîchage, pisciculture...), et la plupart de ces marais, que les adeptes du «tourisme vert» admirent depuis quelques années, sont l'héritage de modes successifs d'exploitation agricole. Aux usagers «traditionnels», tels que les agriculteurs, les chasseurs et les pêcheurs, se sont ajoutés, et s'ajoutent encore, de nouveaux usagers : les naturalistes, qui définissent notamment sur ces territoires des espaces réservés à la protection de la nature, des habitants principaux et secondaires, ex-citadins en quête de calme et de bon air, ainsi que des touristes de toutes origines partis à la recherche de beaux paysages. Dans ce contexte rural, voués aussi bien aux productions agricoles qu'aux productions de nature et aux activités récréatives, les marais ne sont plus des lieux privés exclusivement économiques, mais deviennent aussi des lieux de vie (humaine) susceptibles d'être réappropriés par une population renouvelée n'ayant pas forcément de lien avec le monde agricole. Nous proposons de vérifier l'hypothèse que tout individu peut créer un rapport au marais sur la base de l'analyse des pratiques et des représentations sociales du marais de Brouage en Charente-Maritime⁽¹⁾.

Matériels et méthode

pour une analyse des rapports sociaux aux marais

Un site d'étude : les marais de Brouage, un territoire agricole partagé

Les marais de Brouage s'inscrivent parfaitement dans une problématique d'anthropisation d'une zone humide littorale et de changements socio-économiques en milieu rural.

Les *marais gâts* –les anciens marais salants devenus impropres à la culture– ont été transformés au XIX^e siècle en prairies d'élevage pour le lait et la viande ; l'ancienne structure salicole caractérise encore aujourd'hui le marais prairial, dit *marais bossis*.

1 - Les résultats présentés ici entrent dans le cadre du projet n° 7 du Programme National de Recherche sur les Zones Humides (PNRZH) confié à l'équipe du laboratoire de recherches dirigée par Pierre Donadieu à l'École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles. Voir l'article de synthèse : Donadieu P. *et al.* : «Marais en mutation : entre agriculture, patrimoine et loisir». In *Les Carnets du Paysage* printemps / été 2000, pp. 133-153

Un temps délaissé pour une agriculture plus productive, l'élevage a repris depuis 1992 à la faveur des Opérations Groupées d'Aménagement Foncier (OGAFS) à vocation environnementale. La mise en culture intensive –opérée à partir de la deuxième moitié des années 1980– a profondément bouleversé le marais proche du littoral, sur les communes de Hiers-Brouage et de Moëze. Dans le havre de Brouage, à proximité de la citadelle du même nom –un fleuron touristique départemental– les claires ostréicoles ont remplacé les salines.

Sur ce territoire agricole, l'élevage a favorisé la richesse biologique du marais. Inféodées à cet état de «marais naturel» en eau, la chasse et la pêche sont très attractives. La Réserve Naturelle de Moëze (214 ha), créée en 1985 et gérée par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), a concrétisé les premiers projets naturalistes.

La question de l'eau est bien évidemment au cœur de la gestion des marais de Brouage : agriculteurs céréaliers, éleveurs, ostréiculteurs, chasseurs, pêcheurs et naturalistes se disputent le droit d'en régler les niveaux et les flux. C'est donc dans un contexte réel de conflits interprofessionnels –qui connaissent cependant des trêves– et d'avenir agricole incertain que les habitants pratiquent et imaginent le marais.

Une démarche de type sociologique qualitatif

La question des représentations sociales de l'espace et de la nature dans les marais est une question de paysage, où le «paysage» est entendu comme une forme de relation sensible de l'homme à son environnement⁽²⁾ ; certains moyens d'investigation des sciences de l'homme et de la société sont propres à rendre compte de cette dimension sensible. Nous avons donc choisi de recueillir les témoignages des habitants des marais de Brouage par le biais d'entretiens semi-directifs, longs et approfondis, où pouvait se manifester leur sensibilité. Le guide d'entretien comportait des questions ouvertes, un exercice de choix de mots et un autre de photographies (voir encadré ci-dessous). L'enregistrement systématique nous a permis de recueillir un matériau de travail exact et complet.⁽³⁾

Les conditions de l'enquête

Les personnes interrogées ont été amenées à s'exprimer librement, tout en étant guidées dans leurs réflexions par des questions ouvertes sur la qualité de leur cadre de vie, leur expérience du marais (travail et loisirs), leur point de vue sur les changements observés, leurs idées sur les marais en général. Il leur était ensuite demandé de choisir autant de mots qu'elles le souhaitaient pour qualifier les marais parmi une liste de 44 adjectifs qui se rapportaient à différentes notions : de connotation positive ou négative, ils ont été puisés dans les registres utilitaire, naturaliste, esthétique, plastique... Certains, comme «agricole» et «asséché» ont aussi été listés parce qu'ils correspondaient à la réalité des marais de Brouage. Enfin, les personnes avaient à désigner cinq photographies préférées et trois déplaisantes parmi 16 clichés extraits pour la plupart de l'ouvrage *Paysages de marais* –Donadieu P. (dir.), Jean-Pierre de Monza, Paris, 1996–. Dans cette série photographique étaient glissés deux clichés des marais de Brouage : le premier montrant un troupeau de charolaises dans une prairie, et l'autre, une cabane en ruine. Globalement, les photographies retenues pour l'enquête représentaient divers degrés de sauvagerie et de domestication des lieux : d'aspect plus ou moins inextricable et accessible, plus ou moins marqué par la présence humaine (prairies et animaux d'élevage, cabanes ou ponts de bois, hommes travaillant dans les marais...). Figuraient aussi des marais emblématiques, tels que le Marais poitevin, la Brière et la Camargue, mais jamais les lieux photographiés n'étaient indiqués avant que chaque personne n'ait fait ses choix.

2 - Berque A. et al. : *La Mou-vance, cinquante mots pour le paysage*. La Villette, Paris, 1999.

3 - En présence de deux personnes (le conjoint, un ami...), chacune disposait de sa propre liste d'adjectifs et pouvait choisir à son tour parmi les photographies, alors que les commentaires spontanés liés aux deux exercices étaient aussi enregistrés.

Après retranscription intégrale, les entretiens étaient analysés de manière qualitative, le but de la recherche n'étant pas de traduire les discours recueillis en informations brutes et quantifiées. Afin de rendre compte des rapports des hommes aux espaces de marais, entre ce qu'ils y font et ce qu'ils en disent, nous nous sommes intéressés au sens de déclarations entières, en relevant tout particulièrement les propos émotifs et esthétiques.

À la lecture des entretiens, se sont profilées des idées récurrentes sur les marais de Brouage et les marais en général ; des thèmes principaux communs et des sous-thèmes associés ont été cernés, tout en repérant les sensibilités particulières qui nuançaient chaque thème. De cette lecture thématique, nous avons élaboré une typologie des marais reliant pratiques et représentations, et distinguant aussi les modèles de marais et leur construction.

Un échantillon d'habitants des marais

Cette enquête ne concernait pas les agriculteurs du marais, autrement sollicités dans le cadre d'études socio-agronomiques⁽⁴⁾. Nous nous sommes intéressés aux habitants qui pouvaient être liés aux marais pour des raisons autres qu'économiques ; seuls trois conchyliculteurs ont été rencontrés afin d'entrevoir les motivations de ces acteurs particuliers du marais que nous connaissions peu⁽⁵⁾.

Des choix s'imposaient cependant : il n'était nullement question d'interroger toute la population potentiellement concernée par le site d'étude pour connaître toutes les idées possibles et imaginables existant à l'égard des marais de Brouage. À l'inverse d'une enquête quantitative, un nombre limité d'entretiens a donc été réalisé, dans la perspective d'un travail d'interprétation détaillé permettant notamment d'extraire auprès de quelques individus des modèles d'appréciation de marais.

L'échantillon a été déterminé à l'échelle communale⁽⁶⁾. Sur ce territoire de plus de 10 000 ha, concerné par une dizaine de communes, nous en avons choisi trois qui pouvaient embrasser la diversité territoriale des marais de Brouage : Hiers-Brouage, Moëze et Saint-Jean-d'Angle (voir encadré ci-dessous et carte ci-après).

Les trois marais : Moëze au nord-ouest, où l'intensification de l'agriculture est spectaculaire aux alentours de la Réserve Naturelle ; Hiers-Brouage au sud, avec sa citadelle touristique et ses activités conchylicoles postées dans le havre ; Saint-Jean-d'Angle à l'est, représentative du marais d'élevage traditionnel. Ces communes avaient en outre l'intérêt de représenter chacune un des trois syndicats de marais se partageant la gestion hydraulique des marais de Brouage. Les présidents des syndicats de marais ont été rencontrés en pré-enquête, ainsi que d'autres personnes intéressées par la gestion du marais : les maires des trois communes, les présidents des associations communales de chasse, des représentants de la conchyliculture, des représentants des milieux naturaliste et agronomique, des représentants du Forum des marais atlantiques, ainsi qu'un représentant du syndicat mixte de Brouage. Ces entretiens avaient pour double objectif d'avoir une meilleure connaissance des marais de Brouage et de leurs enjeux, et de présenter notre démarche aux acteurs concernés par le site d'étude.

Le choix des personnes a été arrêté de sorte à donner à l'échantillon une diversité proche de celle de la population communale : il regroupait des hommes et des femmes, des gens de tranches d'âge diverses, des actifs et des retraités, des «gens du pays» et des «ex-citadins», des chasseurs et des promeneurs, etc.

Trente entretiens ont donc ainsi été réalisés, permettant de recueillir les propos de 36 personnes différentes (voir tableau ci-après).

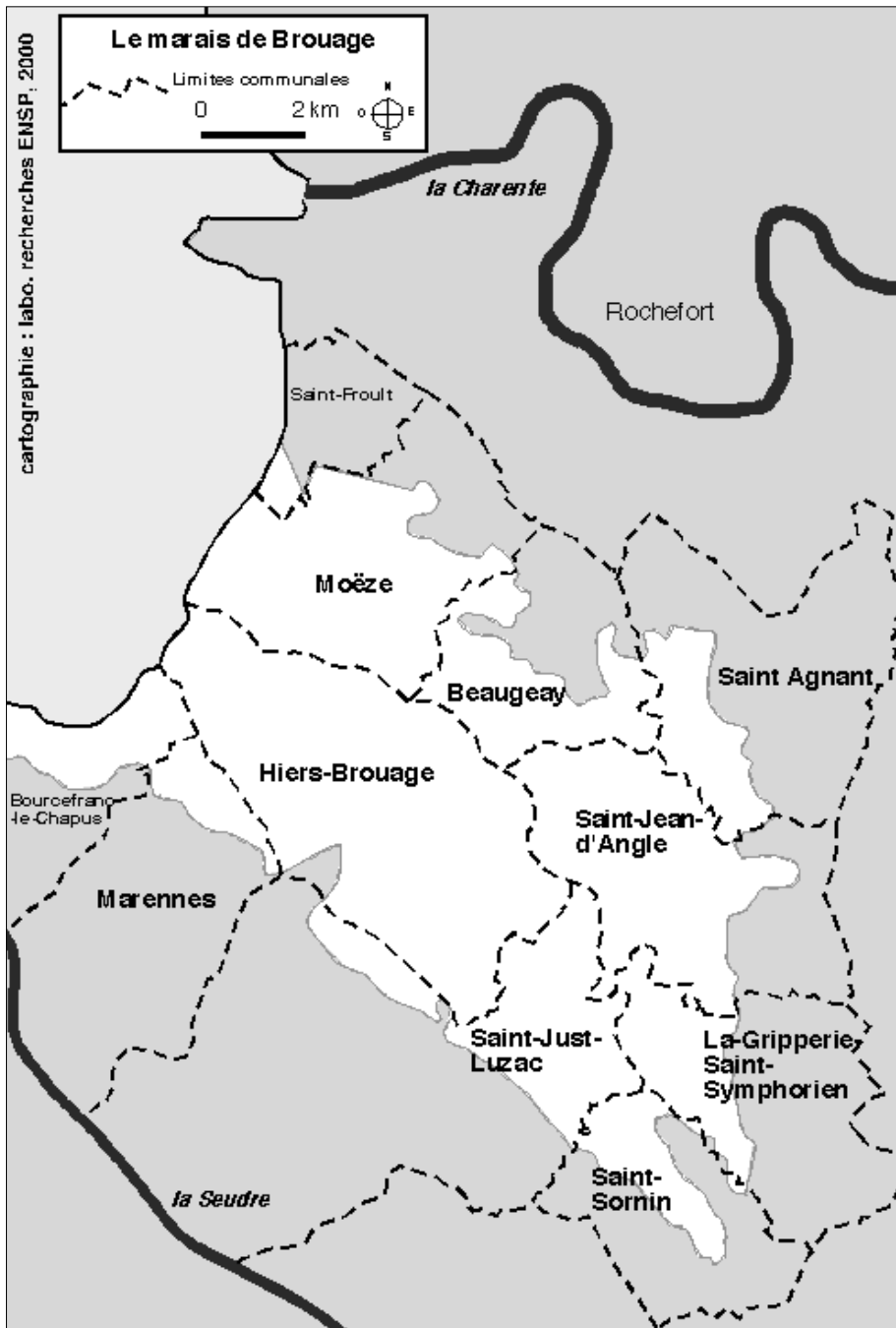
4 - À titre d'exemples : Brugière-Garde Y., Billaud J.-P., Chevallier C. : *Les marais de Hiers-Brouage 20 après : de l'agriculture à la nature ?* CEMAGREF, CNRS, INRA, Action concertée de recherche sur les marais de l'ouest, 1991; Mériaux S. : *Le métier d'agriculteur en zone humide : conceptions, pratiques et organisations sociales des agriculteurs dans les marais de Voutron et Moëze (Charente-Maritime)*. ESA Angers, INRA St Laurent-de-la-Prée, GERDAL, 1997; Robin P. : *Nouvelles pratiques agricoles dans le marais de Brouage et au marais Vernier*. ENSP Versailles, INA Paris-Grignon, 1998.

5 - Remarquons aussi que nous avons interrogé un ancien agriculteur qui nous avait été recommandé en tant qu'«expert du marais» et de son histoire.

6 - L'échelle communale présentait plusieurs avantages : un territoire relativement restreint en regard des 10 000 ha de marais ; la possibilité d'avoir accès à des documents utiles à la connaissance du site (données du plan d'occupation du sol, informations démographiques, etc.) ; la possibilité d'«officialiser» les recherches vis-à-vis de la population locale et d'initier les premiers entretiens grâce au maire et aux secrétaires de mairie.

Composition de l'échantillon des habitants interviewés

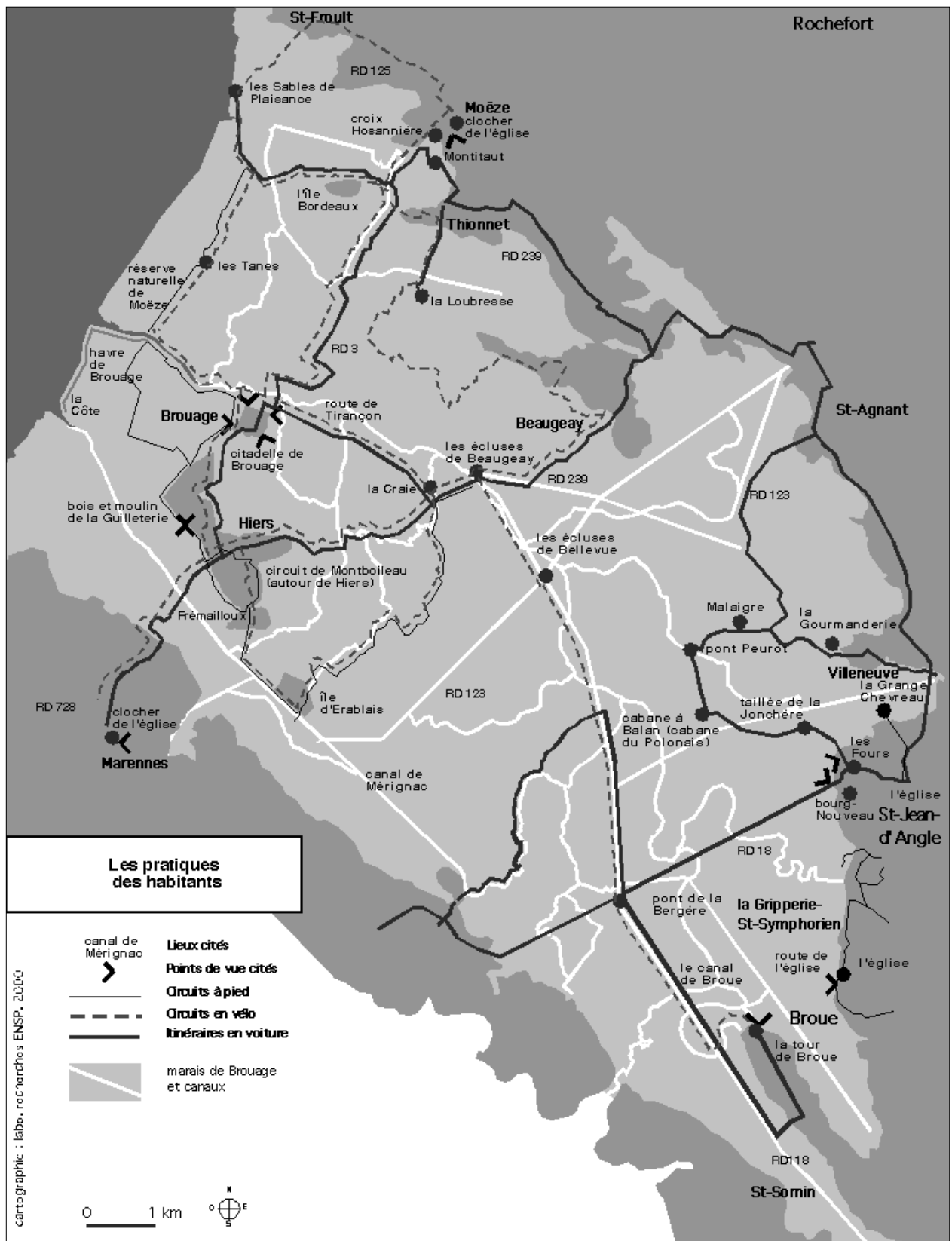
Commune	Sexe	Âge	Situation professionnelle	Origines	Pratiques du marais
Hiers-Brouage	M	40-50	secrétaire de mairie	à Hiers depuis plus de 30 ans	visites des claires
Hiers-Brouage	F	30-40	secrétaire de mairie	à Hiers depuis plus de 30 ans	promenades cueillettes
Hiers-Brouage	M	60-70	ostréiculteur retraité	originaire de Brouage	chasse promenades cueillettes
Hiers-Brouage	F	40-50	institutrice directrice	à Hiers depuis 29 ans	promenades cueillettes
Hiers-Brouage	F	40-50	mytilicultrice	originaire de Hiers	promenades observations en voiture
Hiers-Brouage	M	40-50	mytiliculteur-commerçant	originaire de Brouage	aucune
Hiers-Brouage	F	40-50	fonctionnaire des impôts	à Hiers depuis 17 ans	promenades
Hiers-Brouage	M	40-50	comptable	à Hiers depuis 15 ans	promenades cueillettes
Hiers-Brouage	F	40-50	secrétaire	à Hiers depuis 15 ans	promenades cueillettes
Hiers-Brouage	M	40-50	facteur	à Hiers depuis 12 ans	chasse pêche promenades
Hiers-Brouage	F	40-50	non communiquée	à Hiers depuis 12 ans	promenades
Hiers-Brouage	M	30-40	salarié grande surface	originaire de la Charente	promenades
Hiers-Brouage	F	40-50	contrôleur des impôts	originaire de la Vienne	promenades
Hiers-Brouage	M	40-50	non communiquée	à Hiers depuis 18 ans originaire de Royan	promenades
Hiers-Brouage	M	40-50	coiffeur romancier	originaire de Brouage	promenades cueillettes
Moëze	M	40-50	facteur	à Moëze depuis 16 ans	promenades plage de Plaisance
Moëze	F	40-50	secrétaire	à Moëze depuis 18 ans	promenades plage de Plaisance
Moëze	M	30-40	sous-officier comptable	à Moëze depuis 5 ans originaire de la région parisienne	promenades plage de Plaisance
Moëze	F	30-40	femme au foyer	à Moëze depuis 5 ans originaire de la région parisienne	promenades plage de Plaisance
Moëze	M	30-40	artisan	originaire de Moëze	promenades
Moëze	M	30-40	non communiquée	originaire de Rochefort	chasse pêche cueillettes
Moëze	M	50-60	militaire retraité	originaire d'Avignon	chasse promenades
Moëze	M	40-50	sans emploi	originaire d'une ferme du marais	chasse cueillettes
Moëze	F	80-90	sage femme retraitée	originaire de Soubise	promenades
Moëze	F	30-40	femme au foyer	originaire de Port des Barques	aucune
Moëze	F	40-50	salariée	originaire de Charente-Maritime	promenades
Moëze	F	80-90	non communiquée	originaire de La Rochelle	aucune
StJeand'Angle	F	40-50	secrétaire de mairie	à St Jean d'Angle depuis 6 ans	visites de la citadelle promenades
StJeand'Angle	F	70-80	sage femme retraitée	originaire de St Jean d'Angle	pêche promenades cueillettes
StJeand'Angle	M	40-50	non communiquée	originaire de St Jean d'Angle	chasse pêche promenades cueillettes
StJeand'Angle	F	40-50	non communiquée	originaire de Charente-Maritime	promenades
StJeand'Angle	M	30-40	agent d'assurance	originaire de St Jean d'Angle	chasse à la tonne
StJeand'Angle	F	60-70	secrétaire mairie retraitée	originaire de St Jean d'Angle	promenades
StJeand'Angle	M	70-80	agriculteur retraité	originaire de St Jean d'Angle	chasse
StJeand'Angle	M	60-70	retraité de l'aérospatiale	originaire d'une cabane du marais	chasse pêche promenades



Carte du territoire étudié

Le marais est pour *	Le marais est pour *
Sauvage 83,3 %	Ennuyeux 0,0 %
Calme 80,5 %	Laid 0,0 %
Humide 80,5 %	Inutile 2,7 %
Vivant 80,5 %	Mort 2,7 %
Beau 77,7 %	Banal 5,5 %
Naturel 75,0 %	Sale 5,5 %
Fragile 72,2 %	
Agréable 66,6 %	(* : % des habitants rencontrés)
Ecologique 63,8 %	

Résultat du choix des adjectifs (36 tests)



**Carte des pratiques
des habitants interviewés**

Résultats : une typologie des marais de Brouage, entre marais agricoles et marais d'agrément

Entre une attitude contemplative et un usage concret de l'espace, les représentations en liaison avec des pratiques personnelles et avec celles des autres usagers laissent apparaître plusieurs types de marais (voir carte page précédente).

Le marais familial

Aux abords directs des villages, le marais familial se parcourt à la manière d'un grand parc public par les *taillées* sinueuses où s'apprécie la tranquillité ambiante et le spectacle de la nature. La vie animale fascinante est un bon prétexte d'expédition au printemps, les oiseaux animant particulièrement le marais, tout comme les animaux d'élevage qui semblent y vivre en liberté. Les marais sont «beaux» nous dit-on (voir tableau page précédente), et ils deviennent «mystérieux» à la faveur des moments du coucher de soleil, de l'orage, de la brume ou de l'obscurité.

Au-delà du plaisir esthétique, les personnes très familières du marais apprécient «*la nature à portée de main*», qui est celle dont on peut se servir. C'est un véritable mode de vie inhérent au marais que les plus passionnés ont adopté : ils se décrivent eux-mêmes comme des «*mordus du marais*», des «*fous du marais*», et leurs pratiques quasiment rituelles ont induit une connaissance fine du territoire. Passe-temps des jeunes années, le marais est resté le lieu de prédilection des loisirs au grand air et le symbole de plus d'un vécu.

Des lieux sont communément fréquentés : les écluses de Beaugeay –un site privilégié de pêche– sont citées par les habitants des trois communes ; ceux de Hiers-Brouage empruntent particulièrement le circuit de Montboileau ainsi que le parcours passant par l'île d'Erablais et la route de Tirançon ; ceux de Moëze longent régulièrement la réserve naturelle et apprécient la plage des Sables de Plaisance ; ceux de St-Jean-d'Angle explorent la *taillée* de la Jonchère et connaissent bien la *Cabane* à Balan, dite *du Polonais*.

Les habitants restent cependant dans un périmètre rapproché de leur résidence ; si il n'est pas exclu de s'éloigner de Hiers-Brouage ou de Moëze pour aller jusqu'à Beaugeay en vélo, il est plus rare de pousser l'exploration du marais vers St-Jean-d'Angle qui reste, dans la pratique, le domaine de ses propres habitants.

Pour ces derniers, le marais est ici «le marais de St-Jean-d'Angle» et non pas «le marais de Brouage», tout comme «le marais de Moëze» n'est pas «le marais de Brouage». Les habitants de St-Jean-d'Angle fréquentent donc plutôt l'est du marais, alors que ceux de Hiers-Brouage et de Moëze «se cantonnent» à l'ouest : sans doute la distance dissuade-t-elle de traverser le marais de part en part, mais peut-être aussi la route départementale reliant St-Agnant à Marennes (RD 123), très passante et dangereuse.

Il reste –et cela n'a rien de surprenant– que les personnes préfèrent les endroits dont elles ont l'habitude, comme cet habitant de la citadelle : «*Je vais plus souvent côté est de Brouage. Secteur des écluses, tout ce coin, jusqu'à Hiers aussi. Plus près de chez moi quoi. [...] Voilà, Tirançon, tout ce coin là. [...] Vous savez, on a chacun nos habitudes*» (ostréiculteur retraité, 60 ans).

Le marais touristique

Le marais touristique se tient en marge du marais familial qui, lui, peut investir l'ensemble du territoire. Il se conçoit déjà là où le marais est le plus digne d'être regardé, c'est-à-dire en des lieux touristiques convenus (la citadelle par exemple) et à des moments propices (le printemps). Ainsi, les habitants distinguent un marais pour les touristes et un marais pour les locaux qui, eux, connaissent «*le paillasson*» écrasé de chaleur en été ou les vents violents de la mauvaise saison. Mais surtout, le marais touristique est autorisé là où il ne menace pas le marais familial. Les habitants tiennent en effet à ce marais loin des «sentiers battus» (le chemin de ronde des remparts) et des pratiques touristiques qui semblent compromettre des habitudes locales déjà interdites dans la Réserve Naturelle de Moëze : «*Disons que si jamais il venait à ce que ce soit un site touristique tout l'ensemble du secteur de Brouage, Moëze et tout ça... Si ça vient comme là par exemple [la Réserve Naturelle]... Non ! Alors là faut pas non plus exagérer ! Parce que là, on n'a plus le droit de rien faire. Ramasser les champignons, la pêche, la chasse : c'est fini, on n'a plus le droit de mettre les pieds dedans. Si jamais tout vient comme ça... ce sera invivable quoi ! [...] Faudra payer pour y aller*» (salarié, 30 ans).

Cependant, ce marais touristique est peut-être aussi en devenir. Il reste, en premier lieu, l'endroit tout indiqué pour découvrir la nature. En dehors de la Réserve qui propose des visites guidées, cette initiation nécessite cependant des aménagements améliorant l'accès libre au marais, comme la réfection des petites routes et le renforcement de la signalétique au départ de la citadelle jusqu'à la tour de Broue par exemple. D'autres habitants, inspirés par les promenades en barques de la Venise verte, imaginent l'organisation d'une circulation sur les canaux (Mérignac, Charente-Seudre, Broue).

Lieu de nature, mais aussi lieu de culture, le marais touristique se projette même à travers la restauration des salines entre le havre et la citadelle. Il semble que, pour ces habitants de Hiers-Brouage, le sel ait le pouvoir de relever et de conserver l'authenticité des lieux, alors que le commerce actuellement encouragé dans la citadelle est –toujours selon eux– surfait et insipide : «*[...] relancer l'idée du tourisme, OK. Mais du marais salant. Je crois que c'est un domaine sur lequel on pourrait bosser étant donné que l'activité des huîtres est en train de disparaître à Brouage. [...] Pourquoi pas relancer l'économie du sel puisque ça fonctionne –ça fonctionne dans l'Île de Ré– et qu'il y a une demande de remettre les marais salants. Alors là, moi, si y a une association qui se crée, moi, je suis, je fonce droit dedans ! Économiquement, socialement, culturellement, je crois que... [“ce serait fondamental et prioritaire”]*» (coiffeur, 50-60 ans).

Le marais de belle campagne

Les habitants réinventent leurs marais sous l'influence inconsciente de paysages de campagne emblématiques. En cela, ils n'échappent pas à la culture du paysage qui idéalise la campagne opulente et harmonieuse du mythe antique de l'Arcadie : «*[...] ils ont fait surtout beaucoup d'élevage, et à l'époque –donc je vous situe ça à une cinquantaine d'années en arrière– le marais c'était cela : c'était les bêtes, avec des agriculteurs qui avaient un cheptel à viande. [...] Moi, j'ai connu ces élevages, ces très beaux élevages à une race charolaise, des belles bêtes crème. [...] Moi, j'ai connu le marais dans toutes –comment dirai-je ?– dans ces caractéristiques là : c'est-à-dire qu'il y avait des dénivelés de terrains, des bosses et les fameux jas, et ça avait son charme*» (sage femme retraitée, 80-90 ans).

Le marais d'élevage, tel qu'on peut le voir sur la commune de St-Jean-d'Angle ou encore autour de l'île d'Erablais et de Hiers-à-la-Craie, sur la commune de Hiers-Brouage, satisfait cet idéal de campagne. Le cliché des charolaises dans les prés-marais –présenté lors de l'entretien– est à ce titre la photographie préférée pour deux tiers des personnes rencontrées : «*Tiens les vaches ! [à propos du cliché en question] J'aime bien les vaches. Les vaches, ça c'est bien. [...] Les vaches dans un marais, c'est pas trop mal. C'est quand même vivant quelque part. [Ca ressemble] à chez nous et puis en Normandie, parce qu'en Normandie, on a pas mal de vaches dans les marais... comme je connais un peu la Normandie*» (mytiliculteur-commerçant, 40-50 ans). Les vaches, mais aussi la cabane et la barrière vendéenne, représentent les motifs bucoliques emblématiques du *marais bossis*, et permettent d'identifier de façon certaine les marais de Brouage : c'est ce que la plupart des habitants appelle le «*vrai marais*».

L'agriculture céréalière, comme elle est pratiquée à Moëze, est en revanche considérée comme une menace pour les marais dont elle détruit la matrice même et l'identité : «*le marais cultivé, c'est plus du marais*», nous affirme-t-on, et les grandes étendues sèches qui ont écrasé les *jas* et les *bosses* enherbés évoquent «*des déserts à perte de vue*». Cet espace agro-industriel est ce que l'on pourrait désigner par le «non marais», opposé au «*vrai marais*».

Ainsi, si d'une manière générale, le marais est considéré comme «*utile à l'homme*», l'exploitation ne peut en être industrielle. Celle-ci est bien perçue dès lors qu'elle s'effectue «*dans les traditions*» à la manière du coupeur de roseaux camarguais présenté dans l'exercice des préférences photographiques : il symbolise l'homme en harmonie avec la nature qui prend ce qu'elle a à lui offrir sans chercher à la forcer.

Le marais de bonne nature sauvage

Plus que «naturel», le marais est «sauvage», adjectif le plus choisi. L'aspect sauvage du marais est étroitement lié aux pratiques d'élevage pastoral : aux figures bucoliques de la vache et de la *cabane*, sont associés des éléments plus proches de l'état sauvage que de l'état domestiqué, comme les oiseaux d'eau et les roseaux qui symbolisent majoritairement l'animal et le végétal du marais. Le marais sauvage se retrouve donc dans le marais prairial, tel qu'on peut le voir au sud et à l'est de la citadelle et sur la commune de St-Jean-d'Angle : «*C'est vrai que c'est typique du marais [la route de Hiers à Beaugeay]. [...] cette superficie plate, avec son côté sauvage quoi. Et puis son environnement, les roseaux... les petits fossés... c'est vrai que ça a un certain charme. [...] Disons que le marais, c'est l'eau. [...] L'eau, les roseaux : ça c'est superbe. La verdure, les roseaux et puis quelques arbres, ça ne nuit pas quand même*» (ostréiculteur retraité, 60 ans)

Cependant, si le cliché montrant une mare couverte de lentilles d'eau et dissimulée dans un sous-bois représente le «*vrai marais*» pour 9 personnes, il est aussi déplaisant pour 18 autres. Derrière le choix partagé de cette photographie qui ne laisse pas indifférent (27 personnes sur 36), on devine toute l'ambiguïté que revêt l'état sauvage. Il semble qu'à Brouage, alors que le marais existe toujours et que la nature sauvage s'y maintient, beaucoup reprochent l'aspect abandonné du lieu photographié. «*C'est la débandade*», là où les hommes ont déserté le marais. Ainsi, si le sauvage est symbolisé par le foisonnement végétal et la vie animale libre, il ne doit pas sombrer dans le désordre et la saleté : en «*laissant faire la nature*», on doit cependant l'entretenir ; c'est ce qu'exige la fabrication d'une BONNE nature sauvage.

Pire encore, le mystère pèse de façon inquiétante sur ces marais «trop sauvages» où l'on aurait peur de se perdre, voire même de s'enliser.

Cependant, sans même se référer aux photographies, les propos des habitants les plus familiers du marais comme des novices évoquent souvent un marais de Brouage inaccessible aux personnes peu accoutumées au labyrinthe des fossés : *«Dans le marais ici, là, si vous rentrez dans un coin, si vous connaissez pas, au bout de 10-5 minutes, vous faites demi-tour parce que vous pouvez pas... Il y a des passages. Mais les passages, si c'est caché ou si un fossé, il est moins profond que l'autre et vous savez pas où, vous pouvez pas traverser»* (militaire retraité, 50-60 ans). Ce à quoi font écho les paroles d'une habitante de Moëze ne fréquentant jamais le marais : *«C'est peut-être très intéressant [le marais], mais moi, j'irai pas. Il faut m'y emmener»* (femme au foyer, 30 ans).

Le marais aux horizons marins

Si dans l'imaginaire terrien les marais de Brouage ressemblent bien à un marais de campagne idyllique modérément ensauvagée, l'imaginaire marin en dessine des contours moins classiques. La plupart des personnes rencontrées évoquent spontanément le passé du marais lié à la mer et à l'eau salée⁽⁷⁾.

Elles partagent des connaissances historiques communes. En premier lieu, cet imaginaire reconstruit le paysage des marais salants. On nous rappelle que la culture du sel est à l'origine du modelage de tout le territoire, minutieusement structuré de *jas*, de *bosses* et de fossés par les hommes, ainsi que de la construction de la glorieuse citadelle qui accueillait en son port des bateaux venus de tous les horizons.

Quelques habitants de longue date ont été témoins des derniers moments de cette activité fondatrice du marais : *«Tout ça, c'était en marais salants. Le dernier marais salant, c'était celui-ci... il est là [la Cabane Salée]. Maintenant, y a des parcs à huîtres là. Je vous ai amené une photo rare, une photo très rare qui est la dernière photo du marais salant. Elle est très très rare parce que c'est une photo, y a eu une carte postale qu'a été faite après. C'est le dernier marais salant. Moi, je l'ai vu en 54»* (coiffeur, 50-60 ans).

Tout comme le coupeur de roseaux, le saunier de Guérande, présenté dans l'exercice des préférences photographiques, fait figure d'homme exploitant les richesses du marais en respect de la nature. Déjà, se profile l'idée d'un marais appartenant plus au monde de la mer qu'au monde de la terre : *«Brouage, c'est pas la campagne. C'est pas un monde de paysans, c'est pas la campagne du tout ! [Mais cela aurait dû rester le domaine du sel et le monde des éclusiers]»* (coiffeur, 50-60 ans). Idée somme toute exprimée aussi par tous les nostalgiques qui souhaiteraient revoir la citadelle cernée de salines.

Mais bien au-delà de la référence aux marais salants, c'est l'énigme de la mer qui hante l'imaginaire collectif local. Sa disparition demeure comme inexplicée et intemporelle, et son retour reste de l'ordre du possible : *«Aussi, un matin – quel dommage ! J'avais pas d'appareil photo – je descendais là, en direction de Bourg Nouveau [D18 depuis St-Jean-d'Angle], et là, le marais était couvert de nuages ! Le brouillard recouvrait tout. J'ai eu l'impression du retour de la mer. J'ai pensé à ce que pouvait être le bassin au moment où il y avait la mer»* (agriculteur retraité, 70-80 ans). Les coteaux sont désignés comme l'ancienne limite du rivage, et la toponymie –qui parle de «ports» et d'«îles»– est souvent évoquée pour argumenter la présence ancienne de la mer jusqu'en contrebas de la tour de Broue. Cette forme là d'imaginaire marin reconstruit ainsi le paysage de l'ancien golfe de Saintonge.

7 - Chaleroux L. : *L'imaginaire de l'eau des marais de Brouage*. ENSP, Laboratoire de recherches, Versailles, 1999.

Discussion

Dans un contexte d'invention récente des paysages de marais, nous avons regroupé les rapports sociaux à ces espaces sous des types différents de marais. Ces derniers sont bien évidemment le reflet des représentations propres à quelques personnes : nos résultats sont tributaires de l'échantillon que nous avons fait parler, avec toute la diversité sociale, mais aussi les manques qu'il suppose. Cependant, il nous a été possible, dès les premiers entretiens, de cerner un certain nombre d'idées communément partagées sur les marais de Brouage et les marais en général, et que nous avons pu retrouver dans les entretiens suivants. Précisons que cette démarche a aussi été appliquée à deux autres sites (le marais des Echets⁽⁸⁾, dans l'Ain, et le marais Vernier⁽⁹⁾, dans l'Eure) et que les résultats obtenus confirment les grandes tendances relevées pour les marais de Brouage, comme l'idéal de campagne et de sauvagerie palustre.

Par ailleurs, en nous intéressant moins à des faits objectifs quantifiables qu'à des représentations mentales des marais –représentations déterminées par des pratiques et empreintes d'imaginaire collectif et de mémoire individuelle– nous touchions au domaine subjectif des relations sensibles (esthétiques, affectives, symboliques, etc.) aux marais. La méthodologie devait permettre de rendre compte de cette sensibilité : la méthode des entretiens semi-directifs et l'analyse qualitative de leur contenu semblaient les mieux appropriés. Une analyse factorielle de correspondances entre divers facteurs sociaux (sexe, âge, CSP, etc.) aurait pu être envisagée dans le cas où nous aurions souhaité construire une typologie des rapports sociaux aux marais renvoyant à des types d'habitants.

Cependant, dans l'exposé complet de nos résultats, les citations qui illustrent et nuancent chaque catégorie de marais, sont toujours rapportées aux caractéristiques sociales de la personne que l'on fait parler, et parfois à la question précisément posée par la personne qui enquête. D'où l'importance d'un enregistrement de l'échange, qui non seulement nous permet de restituer des propos exacts et de ne pas déformer les dires de nos interlocuteurs, mais aussi nous aide à replacer nos résultats dans leur contexte. À ce titre, l'enregistrement des commentaires émis durant les exercices du choix des mots et des photographies est précieux : nous avons pu, par exemple, réaliser toute la diversité de sens que les personnes donnent à l'adjectif «sauvage». Nous sommes par ailleurs en mesure de dire si tel adjectif a été retenu parce qu'il correspond à une réalité ou parce qu'il renvoie à un idéal du marais. De même, nous pouvons préciser si une photographie a été choisie pour ses seules qualités artistiques ou pour ce qu'évoque l'endroit photographié.

Conclusion

L'analyse des représentations sociales des marais de Brouage vérifie l'hypothèse que tout individu peut créer un rapport au marais, même s'il n'a aucun lien d'origine avec ce territoire. Fondé sur des images positives oscillant entre le sauvage et le domestique, ce rapport tient aussi à une initiation à l'accès au marais qui reste pour certains le lieu toujours possible de l'enlèvement.

À travers l'élaboration d'une typologie des marais de Brouage, nous avons proposé un moyen d'approche de ces relations de l'homme à la nature palustre ; relations qui entrent par ailleurs dans le processus de construction d'un nouvel art d'habiter les marais.

8 - Lambrey E. : *Le marais des Echets, du sauvage à l'agricole, de l'agricole à l'agrément*. ENSP, laboratoire de recherches, Versailles, 1999.

9 - Dumont-Fillon N.: *La réinvention du marais Vernier, les processus de formation d'un patrimoine et d'un territoire communs*. ENSP, Laboratoire de recherches, Versailles, 1999.

Les catégories possibles d'espaces proposées n'enferment pas chaque habitant dans un seul type de rapport au marais : toute personne peut s'intéresser à plusieurs marais, comme idéaliser le marais d'élevage et évoquer le marais lié à la mer. Cependant, toute personne s'inscrit dans une catégorie qui détermine son comportement : il y a peu de chance que le chasseur-pêcheur-cueilleur, et même le simple promeneur, garants du marais de bonne nature sauvage, n'adhèrent aux mesures de protection qui interdisent la consommation physique de cette nature.

De même, tous les types de marais peuvent se rejoindre en un même lieu ; mais certains lieux restent dominés par une seule catégorie. Des catégories de marais se confondent quand un même espace regroupe suffisamment de potentialités : le marais prairial et le marais de nature sauvage constituent le «*vrai marais*» ; le marais familial se plaque sur ce «*vrai marais*», mais aussi sur le non-marais (pour les chasseurs de la commune de Moëze par exemple). Des catégories se rejettent : le marais ne peut pas être de bonne nature sauvage là où il est agricole céréalière.

Les marais ne sont donc pas des lieux de productions (denrées agricoles, faune et flore palustres) vis-à-vis desquels les hommes entretiendraient des rapports uniquement utilitaires et écologiques. Cependant, ce rapport reste lié à l'agriculture : il se fonde sur l'héritage d'un marais agricole bonifié par les projets de protection de la nature, et capable de produire du plaisir esthétique, du bien-être physique et moral, une identité locale et de l'imaginaire.

Dans le cadre d'une problématique de gestion de l'espace littoral, celle des marais ne peut donc se fonder uniquement sur les rapports utilitaires ; elle devrait aussi tenir compte des «désirs de marais» exprimés par toute une partie de la population locale concernée aussi par ces espaces vécus comme de grands jardins d'agrément où la nature, domestiquée et raisonnablement ensauvagée, reste «*à portée de main*». L'art nouveau d'habiter les marais ne peut être réduit à une consommation visuelle de spectacles ruraux comme dans un musée d'objets de culture et de nature. Il met en scène des pratiques multiples du marais qui dépassent le registre pittoresque propre aux visiteurs pour s'élargir aux registres sensible et affectif des habitants ; et c'est en cela que le marais apparaît aussi comme un espace convoité de libertés.